

Un état de la dette souveraine en Afrique subsaharienne

5^e Workshop en économie du développement
Libreville – Gabon, 13 et 14 mars 2025



Chine Corée Japon (UMR 8173)

Thierry PAIRAULT
Directeur de recherche émérite (CNRS / EHESS)
pairault@ehess.fr

1 INTRODUCTION

L'idée initiale qui présidait à une recherche antérieure sur la dette souveraine en Afrique était de tester la possibilité d'établir des profils d'endettement et, en particulier, d'éclairer l'importance relative et le rôle d'un trio de bailleurs, à savoir la Banque mondiale, la Chine et les autres bailleurs obligataires. La conclusion principale avait été qu'au-delà de grandes tendances, ce qui ressortait essentiellement des données que nous avons pu rassembler est que chaque pays africain a une personnalité financière propre qui interdit une catégorisation rapide telles celles énoncées par les propagandes de tous bords (Pairault, 2024). Dans cette note, nous nous focaliserons sur les pays d'Afrique subsaharienne pour établir un état de leur endettement tout en mettant en lumière le rôle des trois bailleurs précités.

Par « dette souveraine », nous entendrons la dette extérieure à long terme (plus d'un an) émise par des débiteurs publics et des débiteurs privés dont le remboursement est garanti par une entité publique¹. Autrement dit, la dette souveraine n'exprime pas la totalité de l'endettement extérieur d'un pays, mais uniquement celui cautionné par le gouvernement de ce pays et dont la gestion peut affecter tant le développement de ce pays que sa crédibilité économique internationale. Dans ce travail, pour désigner cette dette souveraine extérieure, nous utiliserons indifféremment les expressions de dette, d'endettement ou de dette souveraine.

Dans sa base de données en ligne consacrée à l'endettement des pays – dont nous tirons la majorité des statistiques d'endettement présentées ici² –, la Banque mondiale n'enregistre les dettes que de 49 pays africains, les données relatives aux autres pays (six) et territoires n'étant pas disponibles pour diverses raisons, dont l'absence de dettes (Seychelles). La Banque mondiale crée aussi une liste de 44 pays formant la catégorie « Afrique subsaharienne » qui n'inclut pas les pays subsahariens à hauts revenus (Seychelles et Namibie) à laquelle il faut ajouter, pour arriver au chiffre de 49, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et Djibouti, mais non la Libye (faute de données ?). L'inclusion de Djibouti parmi les pays d'Afrique du Nord compte tenu de sa position géographique par rapport à d'autres pays d'Afrique subsaharienne étonne. Trois pays sont exclus (faute de données ?) : la Guinée équatoriale, le Lesotho et le Sud-Soudan. Aussi, dans cet état de l'endettement des pays subsahariens ne concernera que 45 pays dont la liste³ toutefois sera identique à celle de la Banque mondiale augmentée de Djibouti – encore que parfois certaines données manquant pour l'Érythrée et le Lesotho, leur nombre puisse être diminué d'autant.

2 LA DETTE SOUVERAINE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

2.1 État général

Fin 2022, la dette souveraine de l'Afrique représenterait 19,0 % de la dette des 122 pays endettés recensés par la base de données de la Banque mondiale⁴. L'Asie arrive de loin en tête du classement régional avec

¹ Dans le jargon de la Banque mondiale, il s'agit de *External debt stocks, long-term public and publicly guaranteed* codée [DT.DOD.DPPG.CD].

² Nom en anglais : *International Debt Statistics*, <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

³ Afrique du Sud ; Angola ; Bénin ; Botswana ; Burkina Faso ; Burundi ; Cabo Verde ; Cameroun ; Centrafrique ; Comores ; Congo ; Congo RDC ; Côte d'Ivoire ; Djibouti ; Érythrée ; Eswatini ; Éthiopie ; Gabon ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Kenya ; Libéria ; Madagascar ; Malawi ; Mali ; Maurice ; Mauritanie ; Mozambique ; Niger ; Nigéria ; Ouganda ; Rwanda ; Sao Tomé et Príncipe ; Sénégal ; Sierra Leone ; Somalie ; Soudan ; Tanzanie ; Tchad ; Togo ; Zambie ; Zimbabwe.

⁴ Les États-Unis, qui sont le premier pays par leur endettement public extérieur à long terme, ne sont pas inclus dans cette liste qui concerne les pays endettés dont la Banque mondiale peut craindre l'*insoutenabilité* de la dette. Notons également la différence de nature de l'endettement. Alors que l'endettement de ces pays résulte de la nécessité de financer leur développement, celui des États-Unis procède de la volonté de nombreux pays de se constituer des réserves de change avec des titres du Trésor états-unien parce que ces derniers font partie des actifs réputés les plus sûrs au monde.

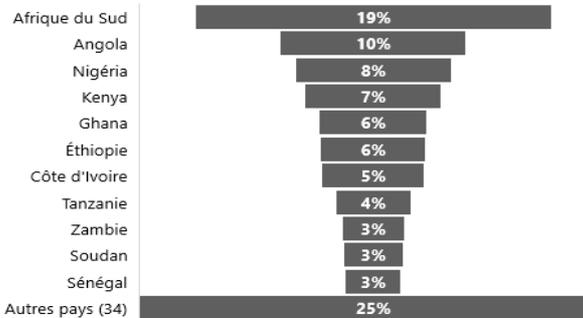
39,3 % à cause de la Chine (qui est le premier débiteur des pays en développement avec 13,5 %), de l'Indonésie et de l'Inde (respectivement 3^e et 4^e débiteurs mondiaux avec 6,5 % et 6,0 %). Dans cette comparaison, les pays africains subsahariens pèsent peu : le premier d'entre eux à être souverainement débiteur est l'Afrique du Sud (11^e rang des débiteurs mondiaux avec 2,7 %) suivi de l'Angola (16^e rang avec 1,4 %), etc.

La Figure 1 donne un aperçu de l'importance des pays africains dans la formation de la dette subsaharienne: les trois quarts de cette dette sont le fait de onze pays parmi lesquels l'Afrique du Sud et l'Angola pèsent près d'un tiers de la dette totale.

Nous remarquons immédiatement que le classement des pays en fonction de l'importance de leur dette extérieure semble suivre celle de leur revenu national brut (RNB⁵). Le calcul des corrélations de rang de Spearman en donne la confirmation (voir

Tableau 1 et Figure 2)⁶. Si la corrélation entre les rangs des pays africains en fonction de leur RNB et celui de leur endettement est élevée (0,919) ; en revanche, le ratio de l'importance de la dette par rapport au RNB semble très faiblement corrélé tant avec le rang du montant de la dette qu'avec celui du RNB – dans ce

Figure 1. – Dette souveraine des pays subsahariens en pourcentage du total de la dette subsaharienne (2022)



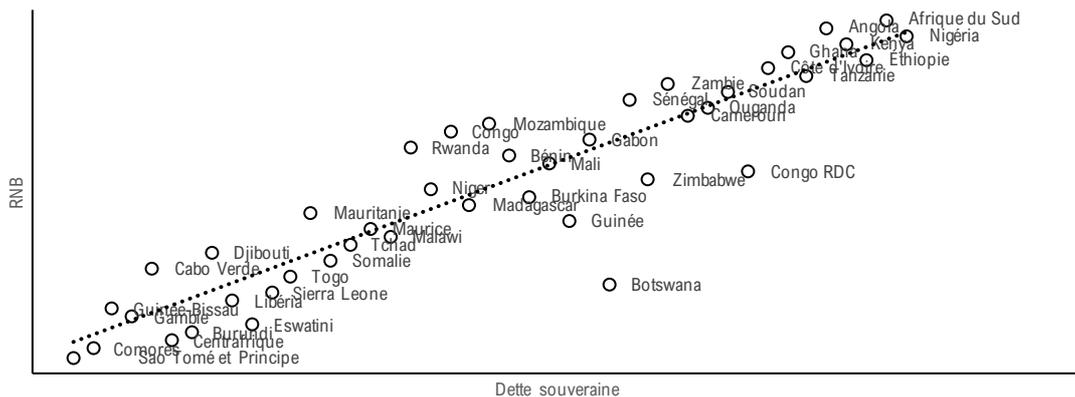
Sources : Calcul de l'auteur à partir de la base de données de la Banque mondiale, <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

Tableau 1. – Matrice n° 1 des corrélations de rang (Spearman)

| Variabes | Dette souveraine | RNB | Dette souveraine /RNB | RNB par tête |
|-----------------------|------------------|--------|-----------------------|--------------|
| Dette souveraine | 1 | 0,919 | 0,170 | 0,278 |
| RNB | 0,919 | 1 | -0,157 | 0,254 |
| Dette souveraine /RNB | 0,170 | -0,157 | 1 | 0,203 |
| RNB par tête | 0,278 | 0,254 | 0,203 | 1 |

Sources: voir Figure 1.

Figure 2. – Diagramme de corrélation de rang (RNB et Dette souveraine)



Sources: voir Figure 1.

dernier cas, la corrélation serait même négative. Pour un pays donné, l'importance absolue de la dette ne signifie pas qu'elle soit *ipso facto* insupportable. Il s'agit peut-être d'un truisme, mais il méritait d'être vérifié

⁵ La notion de revenu national brut (RNB) remplace de plus en plus celle de produit intérieur brut (PIB), le RNB est défini comme le PIB *plus* certains revenus nets reçus de l'étranger.

⁶ Le coefficient de corrélation de rang de Spearman vérifie seulement que deux variables évoluent de manière plus ou moins marquée dans la même direction ou dans une direction inverse, voire évoluent anarchiquement l'une par rapport à l'autre.

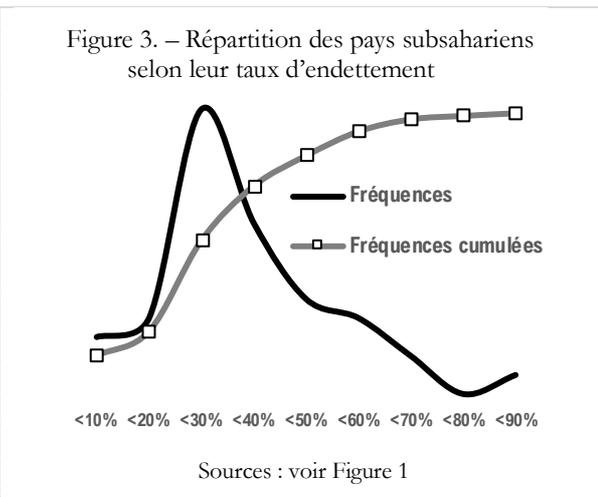
pour l'Afrique subsaharienne qui fait partie d'un continent globalement pauvre en dépit de la puissance économique de certains pays.

Le risque dont témoigne le ratio entre cette dette et le RNB est *a priori* double dans la mesure où il s'agit d'une dette garantie par des États. Il révèle non seulement le risque économique et financier de ne pouvoir rembourser les prêts à l'origine de cette dette, mais encore le risque politique d'une dépendance à l'égard de bailleurs étrangers (bailleurs publics ou privés). Ce qu'indique la matrice des corrélations de rang (voir le Tableau 1 *supra*) est que les pays dont la richesse moyenne par tête (RNB par tête) est relativement plus élevée ne seraient ni ceux dont le RNB est le plus important ni non plus ceux qui seraient les plus endettés relativement à leur RNB. En pratique, la situation des pays endettés varie considérablement d'un pays à l'autre. Onze pays ont un taux d'endettement relativement à leur RNB de plus de 40 %, contre 23 % en moyenne pour l'Afrique et 19 % en moyenne pour les 122 pays endettés qu'observe la Banque mondiale. Ces onze pays totalisent près de 23 % de la dette souveraine subsaharienne et 11 % du RNB subsaharien (voir Tableau 2). De fait, la moitié des pays africains ont un taux au plus égal à 30 % et les trois quarts un taux au plus égal à 40 % (voir Figure 3). Ces onze pays manifestent une grande diversité. Certains ont un RNB parmi les plus élevés en Afrique comme l'Angola tandis que d'autres se situent à l'opposé comme São Tomé et Príncipe ou le Cap-Vert. Certains ont un RNB par tête qui favoriserait relativement leur population (du moins si nous ne tenons pas compte de l'inégale répartition des richesses) comme Djibouti (le double de la moyenne africaine avec un coefficient de Gini de 42) ou, inversement, qui l'infériorise comme le Mozambique ou la Guinée-Bissau (moins de la moitié de la moyenne africaine). En d'autres termes, la multiplicité des situations suggère que l'endettement de chaque pays africain est très certainement plus lié à leur histoire économique et politique propre qu'à de grandes stratégies qu'auraient conduites certains bailleurs ces dernières années.

Tableau 2. – Onze pays

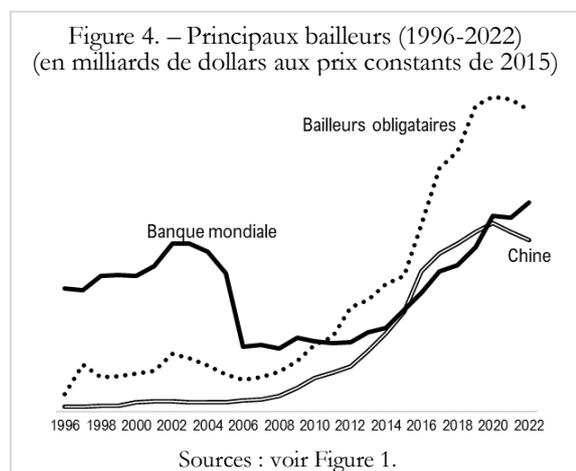
| Onze pays très endettés par rapport à leur RNB (2022) | Dette souveraine / RNB |
|---|------------------------|
| Cap Vert | 87,4 % |
| Djibouti | 67,2 % |
| Mozambique | 63,7 % |
| Sao Tomé-et-Príncipe | 56,3 % |
| Guinée-Bissau | 55,9 % |
| Zambie | 55,3 % |
| Sénégal | 54,4 % |
| Congo | 48,5 % |
| Angola | 48,4 % |
| Rwanda | 47,2 % |
| Mauritanie | 40,0 % |

Sources : voir Figure 1.

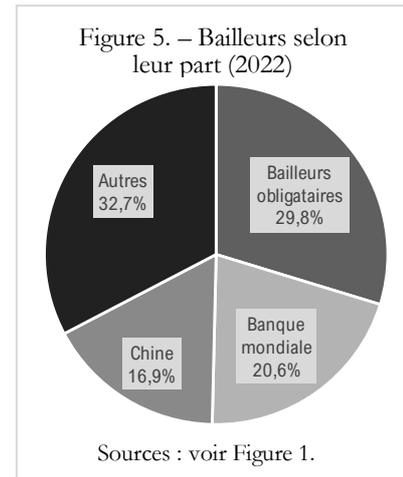


2.2 Les principaux de bailleurs de l'Afrique subsaharienne

L'initiative pour l'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) lancée par le groupe de la Banque mondiale en 1996, puis supplée par l'initiative sur l'allègement de la dette multilatérale (IADM) lancée en 2006, concerne une quarantaine de pays dont les trois quarts sont africains. La Figure 4 – en milliards de dollars aux prix constants de 2015 afin de rendre comparables les endettements à travers le temps – résume en partie les conséquences de ces initiatives. Les prêts du groupe de la Banque mondiale



stagnent (1996-2004) avant de chuter (2005-2009), puis de stagner à nouveau (2010-2015) et ensuite de se remettre à progresser (2016-2022). Ce qui apparaît très clairement est que les pays subsahariens, pour compenser la faiblesse des financements entre autres de la Banque mondiale, se sont tournés vers des bailleurs alternatifs à commencer par les bailleurs obligataires (dès 1997), puis la Chine (après 2006). Tant et si bien qu'en 2022, ce trio de bailleurs est à l'origine de plus des deux tiers (67,3 %) des financements extérieurs de l'Afrique subsaharienne, dont respectivement 29,8 %, 20,6 % et 16,9 % du fait des bailleurs obligataires, de la Banque mondiale et de la Chine (voir Figure 5).



Ces trois bailleurs ont des statuts très différents. La Banque mondiale est un bailleur de dernier ressort dont les taux d'intérêt sont généralement les plus faibles et dont l'objectif premier est d'aider les pays en développement. Il n'est pas certain qu'il soit logiquement justifié de regrouper les différentes structures du groupe de la Banque mondiale sous un seul même chapeau, tant ces structures obéissent aussi à des logiques différentes. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD ou IBRD en anglais) est une « coopérative » qui octroie des prêts à ses membres pour soutenir leurs projets de développement économique. En revanche, l'Association internationale de développement (AID ou IDA en anglais) aide les pays les plus pauvres par des prêts le plus souvent à très long terme (40 ans) assortis d'un taux d'intérêt nul quand ce ne sont pas des dons *de facto*. Il y a également l'Agence multilatérale de garantie des investissements (connue seulement sous son acronyme anglais MIGA) qui apparaît pour le montant des primes d'assurances dues. En 2022, en Afrique subsaharienne, les soutiens de l'AID constituent 90,2 % de la dette due au titre de la Banque mondiale, les prêts de la BIRD, 9,3 % et les primes pour la MIGA, 0,5 %. Véritablement, seuls les prêts de la BIRD devraient être retenus dans une perspective développementale. Quoi qu'il en soit, la Banque mondiale se distingue donc d'un bailleur bilatéral comme la Chine dont l'objectif est certes commercial, mais avant tout politique (Pairault, 2023). La position de la Chine vis-à-vis de la Banque mondiale est aussi assez ambiguë : ce pays est à la fois son troisième actionnaire, mais aussi son troisième débiteur – notons que la Chine a émis 18,7 % de la dette extérieure mondiale à long terme, dont 13,6 % de la dette publique extérieure mondiale à long terme. Les bailleurs obligataires, quant à eux, visent l'obtention de hauts rendements financiers, d'où des taux d'intérêt particulièrement élevés ; leur origine est difficilement repérable, car les États émetteurs des obligations que ces bailleurs achètent passent par l'intermédiaire de fonds d'investissement spécialisés et autres institutions financières internationalement reconnues⁷. En conséquence, les détenteurs finaux de telles obligations peuvent aussi bien être des investisseurs institutionnels occidentaux que des investisseurs institutionnels chinois ou encore des détenteurs chinois de comptes ouverts dans l'un ou l'autre des paradis bancaires⁸.

2.3 Une absence de typologie

Si nous calculons les coefficients de corrélation de rang pour les diverses variables consultées (voir Tableau 3), nous devons constater qu'aucune corrélation significative par elle-même ne permet de suggérer une claire typologie des pays endettés – si nous exceptons la corrélation évidente qui s'établit entre le RNB par tête (RNBt) et son expression en pourcentage du RNBt moyen africain ($\rho = 0,975$). En revanche, un certain nombre de tendances apparaissent. En premier lieu, il existe une assez forte corrélation de rang (ρ

⁷ Parmi les cinq plus importants « arrangeurs » d'obligations internationales émises par des gouvernements africains en 2023, se trouvent Citi, BNP Paribas, Deutsche Bank et Crédit agricole. JP Morgan arrive en tête pour l'ensemble des émissions (gouvernements, mais aussi entreprises), voir <https://www.agencecofin.com/finance/1601-115246-jp-morgan-premier-arrangeur-demissions-obligataires-internationales-africaines-en-2023>.

⁸ Le stock chinois d'« investissements » aux Îles Vierges est officiellement de 367 milliards de dollars et celui aux Îles Caïmanes de 212 milliards de dollars fin 2022 (MOFCOM, 2023, p. 149-150).

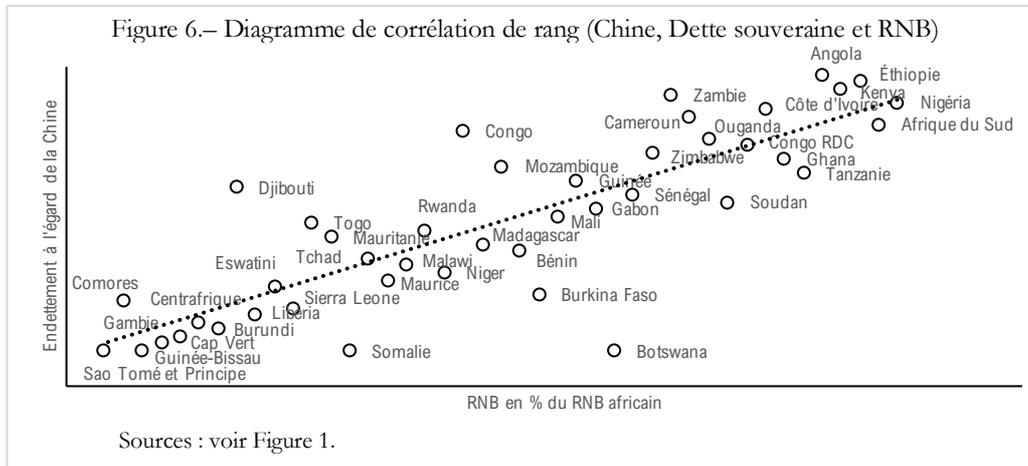
Tableau 3. – Matrice n°2 des corrélations de rang (Spearman)

| Variabiles | Banque mondiale AID | Banque mondiale BIRD | Banque mondiale MIGA | Chine | Bailleurs obligataires | Dette souveraine / RNB | RNB par tête | RNB | RNBt en % du RNBt africain |
|----------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|-------|------------------------|------------------------|--------------|--------|----------------------------|
| Banque mondiale AID | 1,000 | -0,214 | -0,250 | 0,561 | 0,329 | 0,154 | -0,229 | 0,557 | -0,216 |
| Banque mondiale BIRD | -0,214 | 1,000 | 0,400 | 0,386 | 0,543 | -0,143 | 0,609 | 0,471 | 0,588 |
| Banque mondiale MIGA | -0,250 | 0,400 | 1,000 | 0,175 | 0,375 | -0,099 | 0,224 | 0,249 | 0,224 |
| Chine | 0,561 | 0,386 | 0,175 | 1,000 | 0,642 | 0,078 | 0,285 | 0,831 | 0,281 |
| Bailleurs obligataires | 0,329 | 0,543 | 0,375 | 0,642 | 1,000 | 0,227 | 0,416 | 0,647 | 0,407 |
| Dette souveraine / RNB | 0,154 | -0,143 | -0,099 | 0,078 | 0,227 | 1,000 | 0,203 | -0,157 | 0,162 |
| RNB par tête | -0,229 | 0,609 | 0,224 | 0,285 | 0,416 | 0,203 | 1,000 | 0,254 | 0,975 |
| RNB | 0,557 | 0,471 | 0,249 | 0,831 | 0,647 | -0,157 | 0,254 | 1,000 | 0,265 |
| RNBt en % du RNBt africain | -0,216 | 0,588 | 0,224 | 0,281 | 0,407 | 0,162 | 0,975 | 0,265 | 1,000 |

Sources : voir Figure 1.

= 0,831) entre la variable « Chine » et le RNB, ce qui indique que la Chine aurait tendance à prêter davantage aux pays ayant les poids économiques les plus lourds en Afrique subsaharienne (voir Figure 6) ; toutefois cela n'implique aucune proportionnalité entre la dette due à la Chine et le RNB telle que la connaissance de l'une des variables permettrait de prédire l'autre variable⁹. Le fait que la Chine tende à prêter plus aux pays ayant un RNB important n'implique pas non plus qu'elle prêterait plus facilement aux pays ayant les niveaux

Figure 6. – Diagramme de corrélation de rang (Chine, Dette souveraine et RNB)



de vie les plus élevés comme le montre la faiblesse du coefficient de rang entre la variable « Chine » et le RNB par tête ($\rho = 0,285$) (voir Tableau 4).

Du côté de la Banque mondiale, nous constatons que la variable « BIRD » est moyennement corrélée avec le RNB par tête ($\rho = 0,609$) et le RNB par tête exprimé en pourcentage du RNB par tête moyen, cela est somme toute assez logique, car la mission de cette banque coopérative est de fournir des prêts et autres services financiers en priorité à des pays à revenu intermédiaire et plus accessoirement aux pays pauvres solvables¹⁰.

Les pays les plus pauvres ont préférentiellement recours à l'AID, variable dont les coefficients de corrélation avec les deux précédents indicateurs de niveau de vie sont négatifs confirmant que plus les recours à cette agence sont importants, moins la population est aisée. Les rapports des variables « BIRD » et « AID » à la variable « Chine » diffèrent. Nous observons pour l'AID un coefficient moyen ($\rho = 0,506$) avec la Chine, tandis que celui de la BIRD est assez faible ($\rho = 0,386$) : cet état de fait pourrait suggérer que la Chine joue en partie un rôle de substitut pour les pays les plus pauvres qui ne peuvent aussi facilement que les pays à revenu intermédiaire, emprunter auprès de la BIRD. Quant aux bailleurs

Tableau 4. – Les cinq premiers pays par leur RNB

| Les pays par leur rang | RNB | RNB par tête | Dette à l'égard de la Chine |
|------------------------|-----|--------------|-----------------------------|
| Nigeria | 1 | 13 | 5 |
| Afrique du Sud | 2 | 4 | 8 |
| Éthiopie | 3 | 25 | 2 |
| Kenya | 4 | 14 | 3 |
| Angola | 5 | 8 | 1 |

Sources : voir Figure 1.

⁹ Dans le cas présent, le coefficient de corrélation *linéaire* – dit coefficient de corrélation de Pearson – est de 0,352.

¹⁰ Lu sur le site de la Banque mondiale à <https://www.banquemondiale.org/fr/who-we-are/ibrdr>.

obligataires, il existe une faible corrélation moyenne ($\rho = 0,647$) avec la variable « RNB » et une autre plus faible ($\rho = 0,407$) avec la variable « RNB par tête » qui laisseraient penser que les recours aux bailleurs obligataires ne seraient pas systématiquement le fait des économies africaines les plus importantes en même temps que celles dont le niveau de vie de leurs habitants serait plus élevé. Mais, l'élément le plus manifeste est leur très faible corrélation avec le rapport « Dette souveraine / RNB » ($\rho = 0,227$) indiquant que les bailleurs obligataires préféreraient de ne pas prêter à des pays déjà lourdement endettés. Le tableau de l'Annexe 1 consacré à l'endettement des pays d'Afrique subsaharienne récapitule nos informations relatives à l'endettement souverain des pays africains et confirme que ces données ne suffisent pas pour établir une typologie des pays débiteurs tant les profils varient.

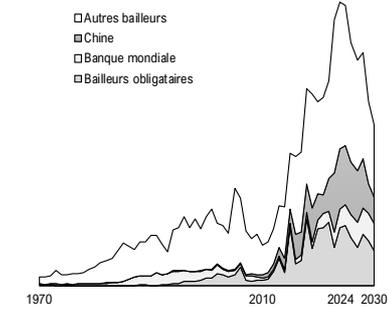
2.4 Le service de la dette

L'endettement d'un pays ne prend pas son sens au seul énoncé de son montant financier, sa signification dépendra toujours très largement de son utilité pour le développement de ce pays. Ce n'est donc pas tant l'importance des prêts – chinois comme les autres – que l'adéquation des projets financés par ces prêts qui peut poser problème et, par conséquent, la capacité de ces projets à générer les revenus qui permettent de rembourser ces prêts. C'est donc le concept de service de la dette qui permettrait le mieux d'appréhender le poids de cet endettement dans la mesure où il indique le montant des sommes à déboursier à chaque échéance.

La base de données de la Banque mondiale fournit une évaluation du service de la dette pour chaque pays jusqu'en 2030. La consultation des contrats de prêts et de leurs conditions permet en principe ces prévisions. Toutefois, rien n'assure que ces prévisions ne devront pas être révisées si de nouveaux contrats étaient signés entre temps ou que les remboursements d'autres contrats soient revus. La Figure 7 permet de retracer l'évolution de 1970 à 2030 du service de la dette de l'Afrique subsaharienne recalculé en dollars aux prix constants de 2015. Après le creux de 2010 résultant de la volonté d'alléger la dette des PPTE, le service de la dette augmente continûment et culmine en 2024 à près de 94 milliards de dollars à prix courants pour ensuite diminuer de près de la moitié pour atteindre 58 milliards de dollars en 2030 à prix courants. Ce mouvement affecterait tous les bailleurs. Considérons la période 2010-2022 pour laquelle nous pouvons estimer le poids du service de la dette relativement au revenu national brut, il apparaît clairement que le fardeau de l'endettement s'est en moyenne accru tout au long de la période pour la grande majorité des pays ainsi que le montre la Figure 8. Dans cette figure, la courbe pour 2022 a partiellement perdu sa forme en cloche et manifeste un alourdissement du poids moyen du service de la dette (translation vers la droite de la courbe) en même temps qu'une augmentation d'une variété des situations que signale une moindre concentration autour de la valeur moyenne.

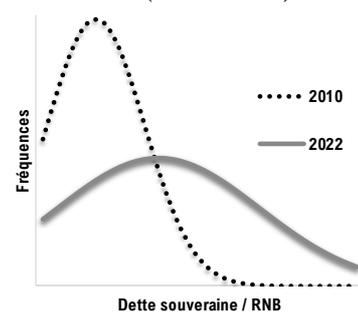
Le calcul du coefficient de rang de Spearman monte qu'il y a en 2022 une forte corrélation entre le montant du Service de la dette et le RNB atteint cette année-là ($\rho = 0,869$). En d'autres termes, ce sont bien les pays économiquement les plus importants qui, ayant emprunté le plus, sont ceux ayant *ipso facto* le service de la dette le plus important, ce qui se traduit le plus souvent par un ratio « Service de la dette sur RNB » élevé (corrélation moyennement élevée : $\rho = 0,606$) (voir Figure 10). Toutefois, la corrélation de rang entre le montant du service de la dette et le niveau de vie des pays mesuré par le RNB par tête est très faible ($\rho =$

Figure 7.– Évolution du service de la dette (1970-2030)



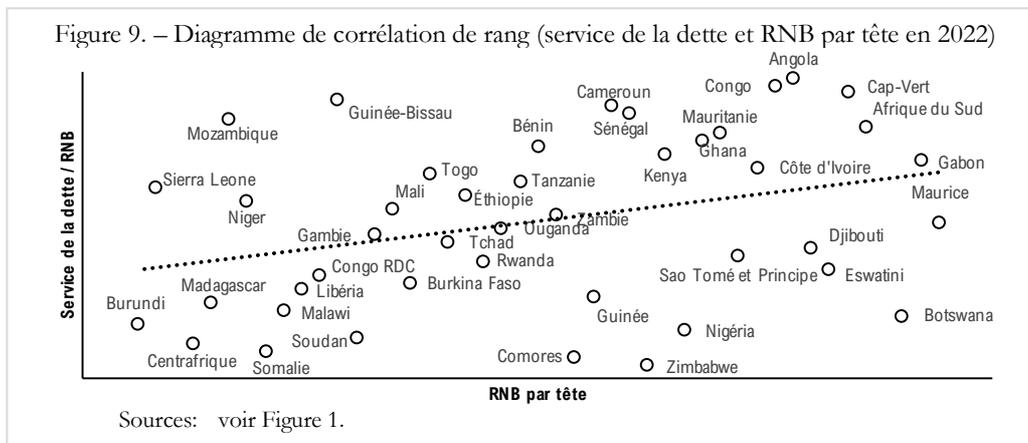
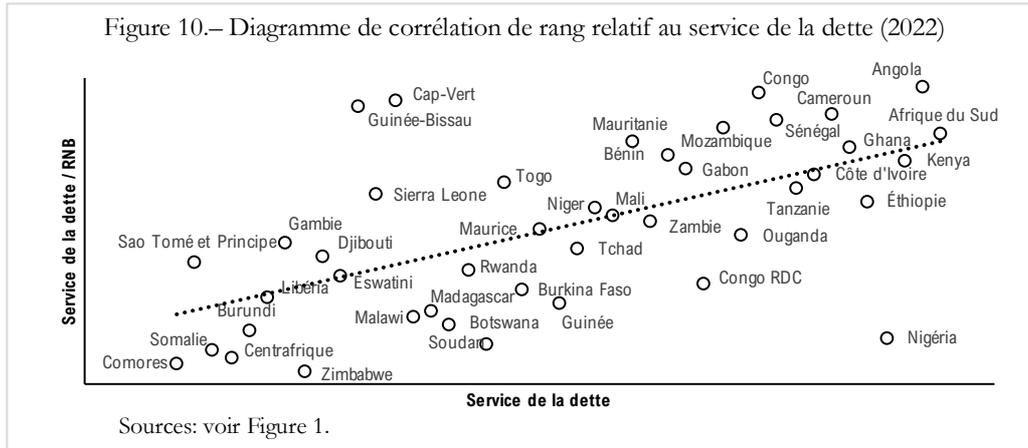
Sources: voir Figure 1.

Figure 8.– Le poids du service de la dette (2010 et 2022)



Sources: voir Figure 1.

0,337) ; ce que montre donc la Figure 9 est que l'éventuelle insoutenabilité du service de la dette peut affecter autant les pays les plus aisés que les moins aisés.



3 LES PRÊTS CHINOIS AUX PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Nous allons maintenant utiliser une autre base de données statistiques, celle initialement créée par la China Africa Research Initiative de la School of Advanced International Studies (SAIS-CARI) de l'université Johns Hopkins University et reprise en 2021 par la Chinese Loans to Africa (CLA) Database gérée par le Global Development Policy Center de l'Université de Boston¹¹. Actuellement la base de données recense pour l'Afrique subsaharienne 1248 prêts chinois¹² octroyés entre 2000 et 2023 pour un montant total de 167 milliards de dollars (valeur nominale). Ces prêts, signés par 45 pays subsahariens¹³, représentent 96 % du nombre des prêts et 92 % du montant des prêts consentis durant la période toutes institutions chinoises bailleuses de fonds confondues.

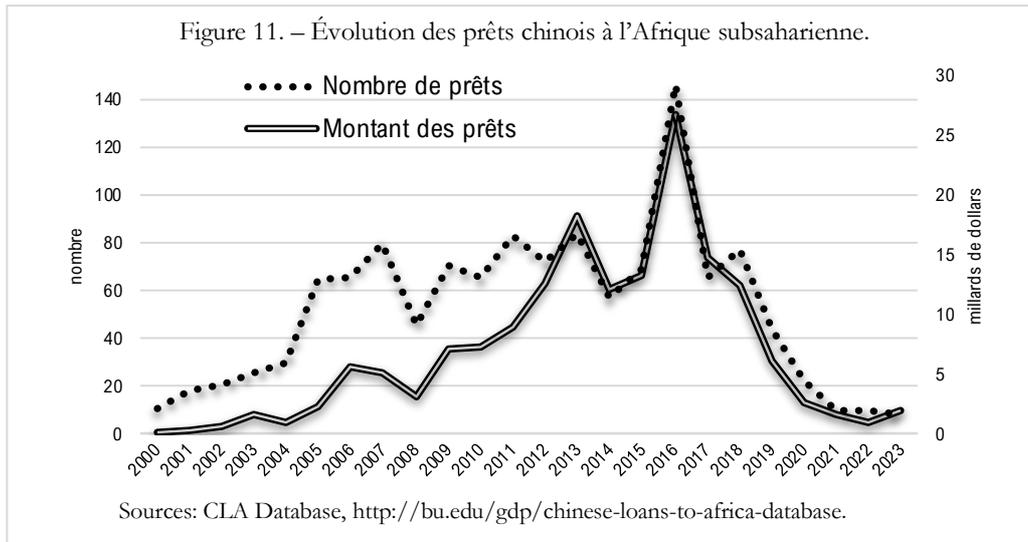
3.1 Une progression interrompue

La Figure 11 décrit l'évolution des prêts chinois à l'Afrique subsaharienne de 2000 à 2023 et montre que l'année culminante fut 2016 avec 146 prêts pour un montant total de 27 milliards de dollars. Les années suivantes ont été marquées par une chute drastique du nombre de prêts puisque les trois années de 2021 à 2023 ont enregistré les plus petits nombres de signatures de toute la période. En revanche, ces prêts n'ont pas signalé la mise en œuvre de la nouvelle politique encourageant le financement des projets « petits et

¹¹ Accessible en ligne à <http://bu.edu/gdp/chinese-loans-to-africa-database>.

¹² Ce chiffre exclut d'éventuels contrats régionaux.

¹³ Sauf quatre pays subsahariens : Eswatini, Guinée-Bissau, Sao Tomé-et-Principe, Somalie.

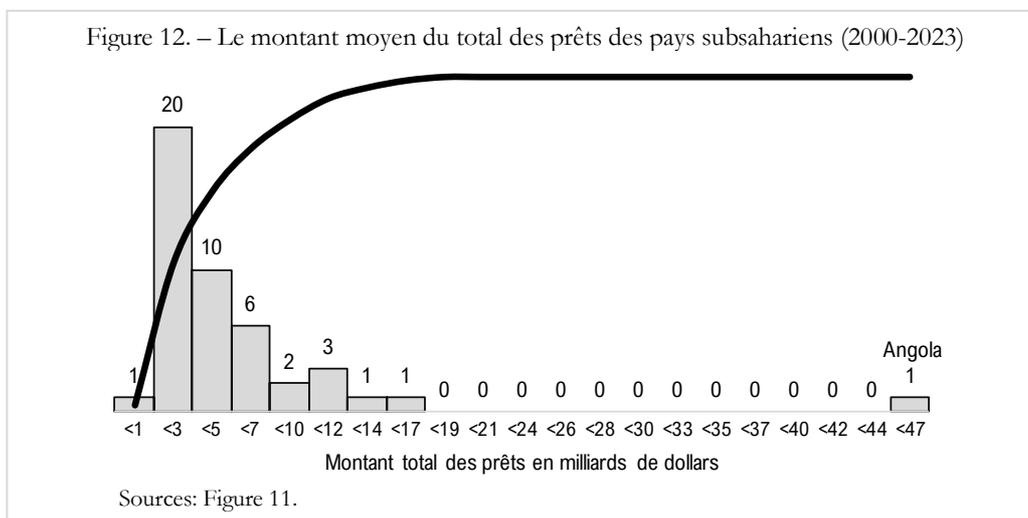


beaux » puisque 2023 a été l'année où le montant moyen de ces prêts a été le plus élevé de la période et le double de la moyenne.

Lors du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC selon l'acronyme anglophone habituel) qui s'est tenu en septembre 2024 à Pékin, les autorités chinoises ont clairement entériné l'évolution commencée depuis trois ans à la suite de la crise du COVID-19 et pour le financement du développement à l'étranger ont – partiellement – substitué au soutien de grands projets d'infrastructure dispendieux – offrant une vitrine technologique à la Chine – le soutien d'initiatives plus petites, mieux ciblées et mieux conçues. Ce revirement a été dicté tant par des pressions économiques intérieures que par des préoccupations liées à la dette souveraine (Wu, 2024). En ce sens, la Chine est en train de prendre le virage pris par les pays occidentaux il y a déjà plusieurs décennies pour les mêmes craintes d'insolvabilité et d'endettement insupportable.

3.2 Une inégale répartition

D'emblée, une grande dichotomie apparaît entre quelques pays ayant très largement bénéficié des financements chinois et la grande majorité de ceux qui n'y ont qu'un recours beaucoup plus limité (voir la Figure 12 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). À droite, l'Angola a joui de 270 prêts chinois pour un montant cumulé de près de 46 milliards de dollars, tandis qu'à gauche, la Gambie n'a disposé que d'un prêt pour un total de 26 millions de dollars. La moitié des pays ont reçu des prêts dont le total est inférieur à un milliard de dollars et dont le montant moyen est inférieur à cent millions de dollars (voir Tableau 5). La valeur moyenne de 91 % n'a pas dépassé deux cents millions de dollars.

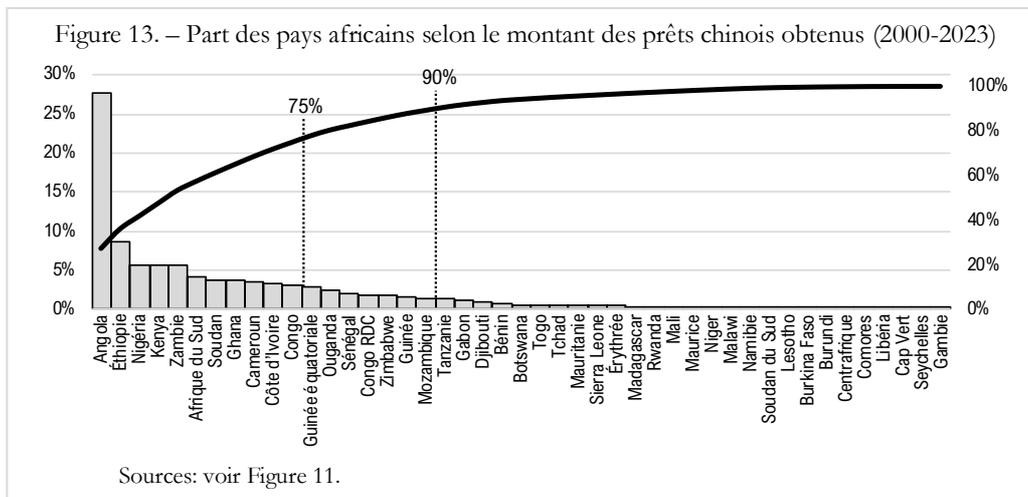


Comme le montre la Figure 13, l'Angola se distingue clairement des autres pays en accaparant 28 % du montant des sommes prêtées par la Chine durant la période. Ensuite viennent quatre pays ayant attiré chacun

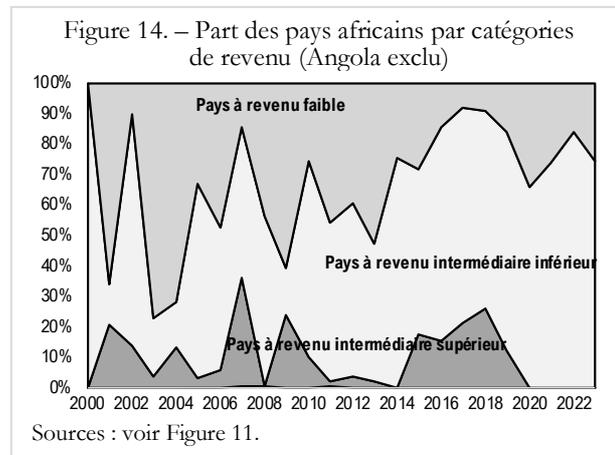
| Prêts reçus : | Montant total millions de dollars | Nombre total | Montant moyen millions de dollars |
|---------------|-----------------------------------|--------------|-----------------------------------|
| Médiane | 952 | 15 | 94 |
| Minimum | 26 | 1 | 5 |
| Maximum | 46 047 | 270 | 384 |

Sources: Calculs de l'auteur, données : voir Figure 11.

plus de 5 % du montant de ces prêts : Éthiopie (8,7 %), Nigéria (5,7 %) ; Kenya (5,7 %), Zambie (5,7 %). Ces cinq pays ont donc mobilisé plus de la moitié (54 %) des prêts chinois de la période, et ce sont onze pays qui ont rassemblé les trois quarts de ces prêts.



Si nous considérons les pays africains en fonction de leur niveau de revenu selon la catégorisation de la Banque mondiale¹⁴, nous constatons que ce sont les pays à *revenu intermédiaire inférieur* qui bénéficient le plus des prêts chinois avec 68 % du total de la période, contre 23 % pour les pays à *revenu faible* et 9 % pour ceux à *revenu intermédiaire supérieur*. Le poids des pays à *revenu élevé* est si faible (0,02 %) que ces pays « disparaissent » dès lors que l'on arrondit le pourcentage¹⁵. L'Angola, classé comme pays à *revenu intermédiaire inférieur* et premier obligé des largesses chinoises, tient une place importante dans ce déséquilibre (cf. *supra*) ; si nous excluons ce pays du calcul de la répartition, alors les chiffres ci-dessus deviennent respectivement 59 % (-9 points de pourcentage), 30 % (+8 points) et 11 % (+2 points). En d'autres termes, quel que soit le mode de calcul, les prêts chinois n'ont pas favorisé les pays subsahariens les plus riches et potentiellement les plus solvables, mais ont bénéficié aux pays à revenu plus faible, mais disposant d'atouts que la répartition sectorielle des prêts montre. Ce que pointe



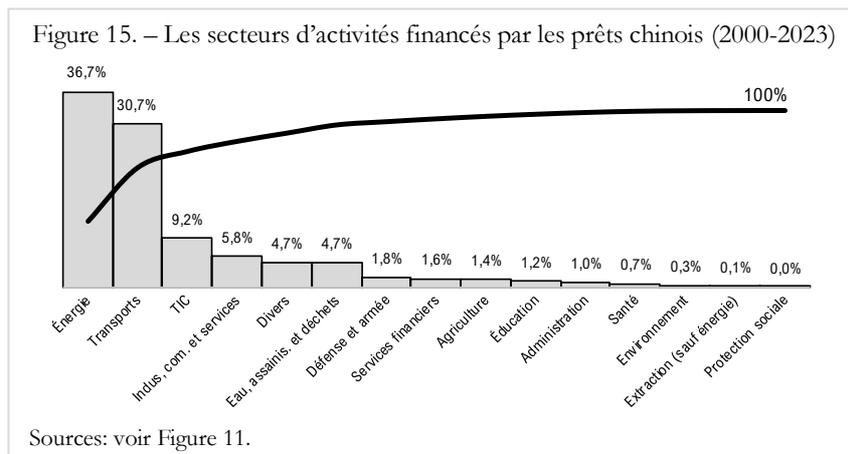
¹⁴ Les catégories de revenu sont celles qui apparaissent sur le site de la Banque mondiale à <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/nouvelle-classification-des-pays-en-fonction-de-leur-revenu-2024-2025>.

¹⁵ De fait seules Les Seychelles sont concernées.

également la Figure 14 est qu'au long du temps la part des crédits attribués aux pays subsahariens (Angola exclu) a considérablement augmenté pour atteindre les trois quarts ces cinq dernières années. Les secteurs qui ont été financés dans ces pays peuvent-ils suggérer une stratégie chinoise tout autant que des stratégies africaines ?

3.3 Les secteurs financés par les prêts chinois

L'Annexe 2 récapitule par pays subsahariens et secteurs d'activités les prêts chinois octroyés dans la période 2000-2023. La classification par secteurs est celle définie par la Chinese Loans to Africa Database compte tenu de leur interprétation des sources qu'ils ont colligées. Les deux secteurs qui viennent très largement en tête sont le secteur de l'énergie et celui des Transports qui, presque à égalité, cumulent plus des deux tiers des prêts (67,4 %) (voir Figure 15). L'intérêt de la catégorie « Énergie » est de montrer la



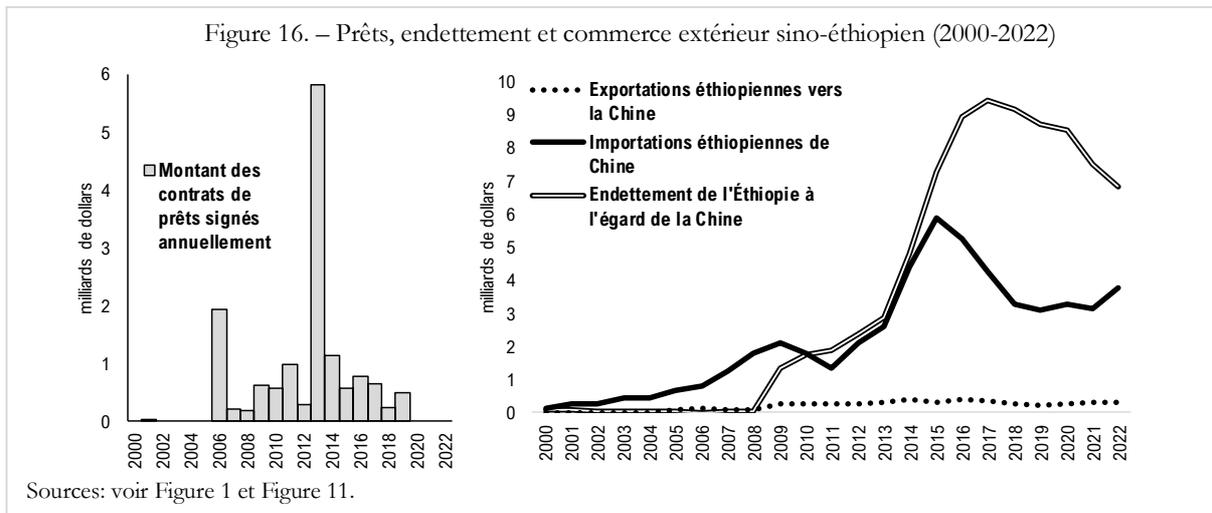
priorité que les gouvernements africains accordent à leur approvisionnement en électricité. Toutefois, cette catégorie est très hétérogène et inclut l'extraction (charbon, hydrocarbures, uranium...), la production (centrales thermiques au charbon, à gaz..., centrales hydrauliques, fermes photovoltaïques...) et la distribution. Cette catégorie peut aussi être ambiguë. Le prêt accordé au Niger en 2011 pour l'exploitation de la mine d'Azelik n'aurait encore généré aucune production d'uranium ; en aurait-il généré, que le minerai n'eût pas pour autant servi à une production locale d'électricité, mais eût été exporté comme toute sa production nigérienne. De même, le prêt de dix milliards de dollars accordé à la Sonangol en 2016 en vue de sa recapitalisation semble avoir été motivé par une volonté chinoise de sécuriser ses approvisionnements en pétrole plutôt que d'encourager l'électrification de l'Angola. Or, la Sonangol, tous prêts chinois confondus, a bénéficié de près de 30 % de l'ensemble des prêts chinois au secteur subsaharien de l'Énergie au sens de la CLA Database. Les sommes prêtées à l'Angola pour ce secteur ont été consacrées à hauteur de 10 % à l'extension du réseau électrique et à l'électrification urbaine, de 20 % au développement de centrales hydrauliques et de 70 % au secteur pétrolier. Certains projets financés par la Chine et classés dans cette catégorie pourraient sans doute être mieux recensés ailleurs même s'ils concernent l'énergie dans l'absolu.

La catégorie des Technologies de l'information et de la communication (TIC) arrive loin derrière en troisième place avec 9,2 % du montant total des prêts, le premier pays à en avoir bénéficié est l'Éthiopie qui a reçu 20 % des prêts de cette catégorie dont 62 % (soit 12,4 % du montant total de la catégorie) étaient destinés à financer le seul Ethiopia Millennium Plan Telecom Project. La réalisation de ce projet, crucial pour la modernisation des télécommunications et le développement numérique de l'Éthiopie a bénéficié d'un prêt de 1,9 milliard de dollars¹⁶, et s'est appuyée sur un partenariat entre Ethiopian Telecommunications

¹⁶ C'est le chiffre de la base de données CLA. Le chiffre généralement avancé est de 1,5 milliard de dollars (https://brgg.fudan.edu.cn/articleinfo_563_3.html) qui est le montant arrondi de 1 488 811 000 dollars indiqué par la Banque mondiale dans sa base de données en ligne.

Corporation (ETC) et l'équipementier et fournisseur de services de télécommunications ZTE – une entreprise publique chinoise concurrente de Huawei. Un article paru dans la revue *Caixin Nouveau monde*, souligne à quel point le concours de la China Development Bank a été décisif pour que ce contrat soit signé (Zao, 2012) puisque ce qui faisait le plus défaut à l'Éthiopie était les financements. De fait, cette opération est emblématique d'une stratégie – celle des prêts liés – appliquée systématiquement par la Chine en Afrique pour emporter de grands contrats infrastructurels. Les quatre autres prêts révélés par la base CLA sont d'un montant de 800 millions de dollars (Huawei), 300 millions de dollars (ZTE)¹⁷, 34 millions de dollars (Huawei) et 28 millions de dollars (ZTE). L'Angola et le Cameroun – deux pays ayant reçu des prêts d'un montant total voisin pour le secteur des TIC – sont les deux pays ayant bénéficié du nombre le plus important de prêts dans ce secteur (treize chacun), mais l'Angola en a reçu onze avant l'année médiane tandis que le Cameroun, seulement six. En d'autres termes, les tendances que peut suggérer l'analyse de ces données ne peuvent être que relatives et ne peuvent donner lieu à des interprétations absolues.

L'image qu'offre la catégorie Transports est quelque peu différente, certes l'Angola arrive en tête par le montant des prêts égal à 14 % du total de cette catégorie – ce qui est très inférieur à la proportion obtenue pour l'Énergie (42 %) – mais avoisine le Nigéria (12 %), le Kenya (12 %) et l'Éthiopie (10 %). Nous n'avons pas pu vérifier l'hypothèse selon laquelle la Chine aurait participé au financement de la construction d'infrastructures de transports et que cela ait volontairement ou non favorisé à son profit l'exportation de matières premières africaines voire plus exceptionnellement de produits finis ou agricoles. Certes, la Chine a mis en œuvre une stratégie de prêts adossés aux ressources naturelles, mais celle-ci n'a jamais été généralisée. En revanche, elle a toujours lié ses prêts à un recours aux entreprises chinoises et à l'achat de produits chinois, les données statistiques semblent le confirmer avec, par exemple, le cas révélateur de l'Éthiopie (voir Figure 16).



L'Éthiopie a connu deux grands pics de prêts, en 2006 et en 2013. Le premier visait à assurer le financement du *Plan du millénaire* en matière de télécommunications (phase 1, 2 et 3) objet du contrat déjà évoqué que ZTE et Ethio Telecom ont signé¹⁸. Le second concernait la dotation à la fois pour le grand barrage de la Renaissance et pour la ligne de chemin de fer Addis Abeba-Djibouti. Il y a un décalage entre le moment où un prêt est octroyé et celui où l'emprunteur commence à le rembourser ; en revanche, l'emprunteur peut immédiatement utiliser ses prêts pour acheter des produits – ici, importer des produits finis ou semi-finis venus de Chine. La Figure 16 illustre parfaitement la relation qui semble s'établir entre

¹⁷ 300 millions de dollars est le chiffre retenu par la base de données CLA, mais le document donné en référence fait état de 800 millions de dollars (lire à <https://drive.google.com/drive/folders/1mWbuBQ5UQwwT2BvnIppvRSHFLVUaTGFp?usp=sharing>).

¹⁸ L'objectif principal de ce projet était d'étendre la capacité de télécommunications dans la capitale et treize villes environnantes, ce qui comprenait la pose de 2 259 kilomètres de câbles de fibres optiques.

l'évolution de l'endettement et celle des importations éthiopiennes de marchandises chinoises. Par contre, les importations chinoises de produits éthiopiens n'ont pas évolué de concert avec les exportations et l'endettement. Il semblerait donc que les parcs industriels chinois en Éthiopie n'aient pas produit les articles d'exportation qui justifiaient *a priori* une modernisation aussi dispendieuse de la vieille ligne de chemin de fer coloniale.

4 EN GUISE DE CONCLUSION

Comme nous l'avions suggéré en introduction, l'analyse basique des données statistiques dont nous disposons n'a permis ni de catégoriser les pays africains en fonction de leur dette à l'égard de la Chine ni de divulguer une stratégie économique spécifique de la Chine. Une analyse plus élaborée ne serait sans doute pas beaucoup plus fructueuse. Certes, si notre démarche confirme un certain nombre de tendances « logiques », elle rappelle aussi que ces tendances doivent inciter à ne pas confondre la banale convoitise *commerciale* des entreprises chinoises – la même que celle de leurs consœurs d'Occident ou d'ailleurs – avec les ambitions *politiques* du gouvernement chinois comme nous l'analysons dans une réflexion citée plus haut (Pairault, 2023). Mais également, cet état de choses incite à penser que l'agencité africaine est aussi à l'œuvre, une démonstration magistrale en est donnée par deux recherches à propos du Ghana (Pasquali et Xu, 2023 ; Franceschini et Pasquali, 2024) qui montrent que l'entrisme des entreprises chinoises peut être régulé par les autorités africaines.

5 RÉFÉRENCES

- FRANCESCHINI, Costanza et Paola PASQUALI (2024), « La similitude des projets chinois : le cas du Ghana », in X. Aurégan et Th. Pairault (dir.), *L'Afrique et ses présences chinoises*, Paris, L'Harmattan, 2024, p. 125-142
- MOFCOM [ministère chinois du Commerce], *2022 Niandu zhong guo duiwai zhibie touzhi tongji gongbao* [Communiqué statistique 2022 sur les investissements directs chinois à l'étranger], Beijing, Zhongguo shangwu chubanshe, 2023.
- PAIRAULT, Thierry (2023), « Afrique-Chine : des ressources naturelles, des marchés et des votes », *Géostratégiques*, n° 60, mars 2023, p. 11-23.
- PAIRAULT, Thierry (2024), *Un état de la dette souveraine des pays africains*, document de travail, 9 juillet 2024, <https://pairault.fr/sinaf/doc/pairaultds2022.pdf>.
- PASQUALI, PAOLA et Wei XU (2023), « Ghana's Free Zones Strategy and the "Role of China" in It », in Th. Pairault, F. Soulé et H. Zhou (dir.), *Relations afro-chinoises : décentrer l'analyse*, numéro spécial de la RIED, n° 252, 2023/2, p. 57-82 ;
- WU, Tianyi (2024), *Back in Action: The Ninth Forum on China-Africa Cooperation Sees Renewed Relations and Development Prospects*, Global Development Policy Center, 15 octobre 2024, <https://www.bu.edu/gdp/2024/10/15/back-in-action-the-ninth-forum-on-china-africa-cooperation-sees-renewed-relations-and-development-prospects/>.
- ZAO, Hemei (2012), Dianxin zhan Feihou [Guerre des télécommunications en Afrique], *Caixin xin shijie* [Caixin Nouveau Monde], n°3, 15 février 2012, <https://promote.caixin.com/2012-02-15/100357038.html>

6 ANNEXE 1 : L'ENDETTEMENT DES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

| Pays | Banque mondiale | Chine | Bailleurs obligataires | Autres bailleurs |  | Dettes souveraine / RNB | RNBpartête (dollars) |
|----------------------|-----------------|-------|------------------------|------------------|---|-------------------------|----------------------|
| Afrique du Sud | 3,5% | 3,7% | 80,1% | 12,7% | | 23,1% | 6 625 |
| Angola | 6,8% | 43,9% | 19,1% | 30,3% | | 48,4% | 2 774 |
| Bénin | 26,0% | 5,2% | 29,8% | 39,0% | | 34,7% | 1 290 |
| Eswatini | 34,2% | 0,0% | 0,0% | 65,8% | | 7,7% | 7 516 |
| Burkina Faso | 49,9% | 2,7% | 0,0% | 47,4% | | 24,3% | 795 |
| Burundi | 21,1% | 7,5% | 0,0% | 71,4% | | 17,2% | 260 |
| Cabo Verde | 28,4% | 1,4% | 0,0% | 70,1% | | 87,4% | 3 708 |
| Cameroun | 18,9% | 32,0% | 7,5% | 41,6% | | 27,5% | 1 541 |
| Centrafrique | 29,0% | 10,9% | 0,0% | 60,1% | | 17,3% | 449 |
| Comores | 10,7% | 33,3% | 0,0% | 56,0% | | 24,8% | 1 494 |
| Congo | 7,6% | 47,8% | 3,0% | 41,6% | | 48,5% | 2 474 |
| Congo RDC | 39,7% | 42,3% | 0,0% | 18,0% | | 8,6% | 626 |
| Côte d'Ivoire | 11,8% | 14,5% | 32,5% | 41,2% | | 39,0% | 2 410 |
| Djibouti | 9,5% | 55,3% | 0,0% | 35,2% | | 67,2% | 3 194 |
| Ethiopie | 41,5% | 25,2% | 3,7% | 29,6% | | 21,4% | 1 025 |
| Gabon | 10,5% | 16,3% | 41,4% | 31,7% | | 32,3% | 7 965 |
| Gambie | 15,0% | 3,0% | 0,0% | 82,1% | | 39,0% | 798 |
| Ghana | 17,2% | 6,9% | 47,4% | 28,5% | | 37,9% | 2 181 |
| Guinée | 16,7% | 45,1% | 0,0% | 38,2% | | 19,5% | 1 364 |
| Guinée-Bissau | 20,2% | 0,0% | 34,8% | 45,0% | | 55,9% | 787 |
| Kenya | 31,5% | 19,1% | 20,3% | 29,1% | | 31,4% | 2 067 |
| Libéria | 63,4% | 4,8% | 0,0% | 31,8% | | 29,6% | 706 |
| Madagascar | 51,9% | 8,0% | 0,0% | 40,1% | | 26,4% | 502 |
| Malawi | 51,9% | 9,0% | 0,0% | 39,2% | | 19,7% | 633 |
| Mali | 37,6% | 9,8% | 0,0% | 52,6% | | 29,9% | 800 |
| Maurice | 4,2% | 6,6% | 0,2% | 89,0% | | 24,4% | 10 056 |
| Mauritanie | 10,0% | 8,5% | 0,0% | 81,5% | | 39,5% | 2 051 |
| Mozambique | 31,0% | 17,7% | 9,3% | 42,0% | | 63,7% | 460 |
| Niger | 49,8% | 4,9% | 0,0% | 45,3% | | 33,0% | 536 |
| Nigeria | 35,0% | 10,7% | 40,9% | 13,4% | | 8,7% | 2 102 |
| Ouganda | 36,4% | 22,1% | 0,0% | 41,5% | | 27,4% | 944 |
| Rwanda | 43,9% | 5,4% | 12,4% | 38,3% | | 47,2% | 947 |
| Sao Tomé et Príncipe | 3,2% | 0,0% | 0,0% | 96,8% | | 56,3% | 2 417 |
| Sénégal | 25,2% | 8,6% | 28,4% | 37,8% | | 54,4% | 1 542 |
| Sierra Leone | 36,5% | 5,3% | 0,0% | 58,2% | | 26,8% | 554 |
| Somalie | 4,5% | 0,0% | 0,0% | 95,5% | | 22,5% | 590 |
| Soudan | 1,9% | 6,8% | 0,0% | 91,2% | | 30,0% | 1 083 |
| Tanzanie | 47,4% | 8,7% | 0,0% | 43,9% | | 26,1% | 1 173 |
| Tchad | 6,4% | 11,3% | 0,0% | 82,3% | | 19,5% | 705 |
| Togo | 21,3% | 26,3% | 0,0% | 52,4% | | 20,2% | 945 |
| Zambie | 12,7% | 35,5% | 18,6% | 33,2% | | 55,3% | 1 455 |
| Zimbabwe | 18,3% | 42,3% | 0,0% | 39,3% | | 17,7% | 1 640 |

7 ANNEXE 2 : PRÊTS CHINOIS PAR PAYS ET SECTEURS (2000-2023 en millions de dollars)

| Pays / secteurs en millions de dollars | Technologies de l'information et de la communication | | | | | | | | | | | Total général | | | | |
|--|--|------------|---------------------------------|--------|--------------------------------|------------------|---------------------|-------------|-----------|----------------|-------|---------------|------------------------------|--------------------|----|---------|
| | Énergie | Transports | Industrie, commerce et services | Autres | Eau, assainissement et déchets | Défense et armée | Services financiers | Agriculture | Éducation | Administration | Santé | | Environnement (sauf énergie) | Protection sociale | | |
| Angola | 25 859 | 7 024 | 1 282 | 3 022 | 3 892 | 1 921 | 134 | 0 | 1 410 | 759 | 169 | 485 | 55 | 0 | 37 | 46 047 |
| Éthiopie | 3 578 | 5 266 | 3 087 | 2 133 | 77 | 339 | 0 | 50 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 14 329 |
| Nigeria | 1 214 | 6 225 | 1 402 | 368 | 0 | 381 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 9 591 |
| Kenya | 1 725 | 6 001 | 434 | 17 | 651 | 201 | 0 | 0 | 0 | 164 | 126 | 205 | 0 | 65 | 0 | 9 589 |
| Zambie | 3 102 | 2 510 | 738 | 216 | 194 | 415 | 1 476 | 30 | 12 | 0 | 645 | 189 | 0 | 0 | 0 | 9 526 |
| Afrique du Sud | 4 700 | 1 675 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 697 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 872 |
| Soudan | 2 000 | 795 | 10 | 20 | 89 | 855 | 121 | 1 500 | 230 | 119 | 14 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 336 |
| Ghana | 2 316 | 1 041 | 1 149 | 516 | 6 | 260 | 474 | 0 | 186 | 0 | 34 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 099 |
| Cameroun | 1 001 | 2 033 | 1 150 | 83 | 140 | 1 059 | 324 | 0 | 0 | 141 | 0 | 11 | 0 | 0 | 0 | 5 943 |
| Côte d'Ivoire | 1 572 | 2 207 | 359 | 356 | 283 | 477 | 0 | 0 | 0 | 200 | 57 | 0 | 0 | 1 | 0 | 5 512 |
| Congo | 918 | 2 549 | 524 | 698 | 19 | 245 | 0 | 0 | 0 | 65 | 0 | 26 | 0 | 0 | 0 | 5 045 |
| Guinée équatoriale | 1 812 | 645 | 402 | 555 | 347 | 664 | 0 | 0 | 0 | 186 | 340 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 951 |
| Ouganda | 2 606 | 1 231 | 256 | 0 | 26 | 0 | 0 | 0 | 0 | 85 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 204 |
| Sénégal | 329 | 1 443 | 514 | 135 | 181 | 99 | 0 | 0 | 0 | 46 | 34 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 246 |
| Congo RDC | 1 178 | 1 215 | 478 | 8 | 94 | 10 | 0 | 0 | 0 | 0 | 54 | 115 | 0 | 3 | 0 | 3 154 |
| Zimbabwe | 1 379 | 360 | 435 | 6 | 86 | 141 | 254 | 0 | 285 | 0 | 0 | 90 | 0 | 10 | 0 | 3 046 |
| Guinée | 1 512 | 691 | 306 | 255 | 32 | 0 | 0 | 0 | 170 | 0 | 13 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 809 |
| Mozambique | 0 | 1 588 | 444 | 60 | 12 | 0 | 0 | 285 | 0 | 0 | 123 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 397 |
| Tanzanie | 1 195 | 76 | 267 | 0 | 325 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 349 |
| Gabon | 505 | 899 | 123 | 0 | 316 | 0 | 0 | 0 | 0 | 101 | 7 | 3 | 0 | 0 | 0 | 1 953 |
| Djibouti | 20 | 952 | 30 | 150 | 58 | 367 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 578 |
| Bénin | 0 | 881 | 171 | 196 | 44 | 90 | 0 | 0 | 0 | 0 | 32 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 413 |
| Botswana | 825 | 59 | 0 | 48 | 20 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 907 |
| Botswana | 113 | 585 | 133 | 0 | 18 | 58 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 848 |
| Togo | 130 | 0 | 213 | 474 | 30 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 907 |
| Tchad | 138 | 379 | 0 | 0 | 132 | 0 | 0 | 0 | 87 | 12 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 848 |
| Mauritanie | 0 | 671 | 62 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 15 | 0 | 0 | 0 | 0 | 749 |
| Sierra Leone | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 749 |
| Érythrée | 98 | 87 | 21 | 146 | 264 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 0 | 0 | 0 | 712 |
| Madagascar | 240 | 365 | 49 | 51 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 86 | 0 | 709 |
| Rwanda | 214 | 353 | 0 | 0 | 62 | 0 | 0 | 0 | 0 | 29 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 663 |
| Mali | 145 | 156 | 283 | 0 | 57 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 641 |
| Maurice | 6 | 265 | 88 | 7 | 94 | 160 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 0 | 0 | 0 | 629 |
| Niger | 175 | 239 | 101 | 0 | 49 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 565 |
| Malawi | 0 | 0 | 301 | 0 | 170 | 0 | 0 | 0 | 0 | 80 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 551 |
| Namibie | 0 | 151 | 6 | 44 | 40 | 0 | 9 | 229 | 15 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 551 |
| Soudan du Sud | 0 | 399 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 399 |
| Lesotho | 67 | 106 | 97 | 0 | 16 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 285 |
| Burkina Faso | 50 | 0 | 157 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 285 |
| Burundi | 0 | 34 | 78 | 0 | 46 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 207 |
| Centrafrique | 47 | 0 | 64 | 6 | 15 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 159 |
| Comores | 0 | 8 | 117 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 134 |
| Libéria | 0 | 53 | 0 | 0 | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 125 |
| Cap Vert | 0 | 0 | 30 | 13 | 12 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 58 |
| Seychelles | 0 | 11 | 0 | 22 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 35 |
| Gambie | 0 | 0 | 26 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 26 |
| Total général | 61 270 | 51 231 | 15 387 | 9 605 | 7 857 | 7 791 | 3 076 | 2 709 | 2 394 | 1 988 | 1 666 | 1 147 | 520 | 165 | 37 | 166 842 |